

## Mise en œuvre des accords obtenus avec le gouvernement péruvien et renforcement du programme de surveillance environnementale de FECONAT

### Contexte du projet

Depuis plus de 45 ans, la partie nord du bassin Tigre, située au nord-est de l'Amazonie péruvienne, est soumise à une exploitation pétrolière polluante. C'est dans cette région que vivent plus de quatre mille autochtones Kichwa en étroite relation avec leur environnement; ils dépendent en grande partie de la chasse et de la pêche pour subvenir à leurs besoins et la pollution engendrée par la longue exploitation pétrolière affecte directement leur vie et leur environnement. Le bassin Tigre couvre une superficie équivalente à un quart de la Suisse. Ce territoire est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide et constitue un réservoir mondial de biodiversité.



**En janvier 2015, les communautés Kichwa du bassin Tigre se sont mobilisées durant plus d'un mois sur les rives de la rivière Tigre pour dénoncer les pratiques de l'entreprise pétrolière.**

### Fonctionnement du projet

Pour faire face à cette situation, les communautés Kichwa du bassin Tigre ont créé la fédération FECONAT (Fédération des Communautés Natives du Haut Tigre) chargée de défendre leur mode de vie et leur environnement. Cinq dirigeants autochtones de FECONAT, élus lors d'une Assemblée des 26 communautés membres, et appuyés par une équipe technique, sont chargés de faire pression sur les gouvernements régional et national pour qu'ils respectent les droits des communautés et mettent en œuvre un développement durable dans la région. FECONAT a également lancé un programme de surveillance environnementale constitué de dix moniteurs autochtones capables de documenter et dénoncer les activités illégales d'extraction dans la région. Par exemple, lorsque les moniteurs identifient une fuite de pétrole, ils la documentent avec leur smartphone, et téléchargent cette information dans des bases de données sur internet depuis le siège de la fédération à Iquitos (la ville principale de la région). Sur place, l'équipe de coordination du programme et les dirigeants de FECONAT se chargent de dénoncer le cas à l'Etat péruvien, à la presse, sur les réseaux sociaux, afin d'obtenir une réparation des dégâts et un changement des pratiques de la compagnie.

### Objectifs généraux du projet:

- Le programme de surveillance environnementale de FECONAT fonctionne et est reconnu par l'Etat péruvien et les entreprises extractives.
- Les accords obtenus par FECONAT dans les négociations avec l'Etat sont mis en œuvre et des résultats concrets sont observés sur le terrain.

## Résultats déjà obtenus durant les deux premières phases du projet



- Depuis 2011, plusieurs dizaines de sites pollués ont été documentés par les moniteurs. En juin 2013, sur la base des preuves, une commission multisectorielle du gouvernement péruvien a effectué une évaluation environnementale du bassin Tigre. Les résultats sont accablants et en janvier 2014, le gouvernement péruvien déclare l'état d'urgence environnementale dans la région. Le gouvernement régional, reconnaissant l'importance et le sérieux du travail des moniteurs de FECONAT, a également commencé à financer une indemnité mensuelle aux dix moniteurs pour leur travail.

- En mars 2015, après plusieurs années de négociation avec FECONAT et trois autres organisations autochtones, le gouvernement péruvien s'engage à investir plus de 40 millions de CHF en 2016 et 2017 dans le nettoyage des sites pollués, l'accès à la santé, l'éducation, le développement intégral et interculturel, et la titularisation des terres des communautés affectées par cette exploitation pétrolière.

- En août 2015, le gouvernement péruvien réalise la consultation préalable des communautés dans le cadre du renouvellement du contrat d'exploitation pétrolière et les communautés obtiennent de participer directement aux bénéfices de l'exploitation pétrolière. Ces ressources seront utilisées pour financer des projets de développement et les activités de surveillance environnementale des communautés.

## Suivi de la mise en œuvre des accords signés avec le gouvernement

Pour la troisième phase du projet, c'est l'application des accords signés avec le gouvernement qui est recherchée. Il s'agira par exemple de proposer des mécanismes de gestion des ressources financières et d'accompagner la formulation des projets de développement.

Au niveau de la surveillance environnementale, les moniteurs devront s'assurer que le nettoyage des sites pollués est bien effectué, que les accords obtenus avec le gouvernement sont bien mis en œuvre dans les communautés et documenter toutes les nouvelles activités extractives.

Durant cette nouvelle phase, un accent particulier va être donné au renforcement de FECONAT dans les domaines de l'administration et de la comptabilité. Il est important que FECONAT acquière de l'expérience dans ces domaines pour devenir plus autonome et pour conseiller les communautés qui vont être appelées à gérer des ressources financières en lien avec les accords.

L'atteinte de ces objectifs implique de soutenir le fonctionnement institutionnel de FECONAT, d'accompagner les dirigeants dans leurs actions de plaidoyer, de former et équiper les dix moniteurs du programme de surveillance environnementale de réaliser des formations intensives dans les domaines de l'administration et la comptabilité.